



1) Fonctionnement des stages

Durant les vacances scolaires, L'école de magie propose des stages accessibles pour les enfants à partir de l'âge de 7ans, adolescents ou adultes à raison de 2h30 d'atelier par jour du lundi au vendredi.

Les cours sont encadrés par un magicien professionnel. Les groupes sont limités à 10 stagiaires par atelier.

**Les stages se déroulent sous L'espace François Mitterrand – Traverse
Chapelle des filles - 13190 ALLAUCH**

2) Conditions d'inscription au stage

Cette fiche est à retourner avec DEUX chèques de 75 € représentant le montant du stage (50% / 50 %) à l'ordre de l'association des magiciens du Garlaban.

En cas d'absence ou d'annulation de la part du stagiaire, 50 % du tarif sera conservé par l'association.

Vous avez la possibilité de régler par en ligne depuis le site internet des magiciens du Garlaban www.lesmagiciensdugarlaban.fr

Nous acceptons également la carte collégiens de Provence ou les chèques vacances.

3) Sécurité / responsabilité

L'école est responsable des élèves dans la salle uniquement. Il est demandé aux parents de s'assurer quand ils amènent leur enfant que le professeur est bien présent et que le cours aura bien lieu.

4) Tarifs

Cotisation : 150€ matériel fourni par nos soins



Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

FICHE D'INSCRIPTION

Stage 1 magie du 20 au 24 février 2023

() du lundi au vendredi de 14 :30 à 17:00

Fiche à retourner à :

Les magiciens du Garlaban 1 rue des frères Aillaud 13190 ALLAUCH



AUTORISATION DROIT à L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photographies ou vidéos de vous ou votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Pour les majeurs :

Je soussigné(e) :.....

Autorisant l'association « Les magiciens du Garlaban » à utiliser mon image pour promouvoir ses activités.

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) :.....

Autorisant l'association « Les magiciens du Garlaban » à utiliser l'image de mon enfant..... pour promouvoir ses activités.

Fait à Le :.....